

BAROMETRE du mois de janvier 2020

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Janvier 2020 provisoire	41	1	56	10
Janvier 2019 définitif	50	1	64	15
Variation	-9	0	-8	-5
Evolution 2020/2019	-18,00 %	0,00 %	-13%	-33%

Le mois de janvier 2020 a été un bon mois avec 1 tué tout comme janvier 2019 (1 tué) mais avec une baisse des accidents et des blessés,

Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Janvier 2020	0	0	0	0	0	1	0	1
Janvier 2019	0	0	0	0	0	1	0	1

On constate en 2020 que le tué est un VL, idem qu' en janvier 2019 (1 tué VL)

Sécurité routière – la ceinture de sécurité

De 2014 à 2018, 54% des tués en Martinique n'avaient pas la ceinture (21 % en métropole en 2018), ce chiffre est en dégradation depuis deux ans pour atteindre 100% en 2019.

Le non-port de la ceinture correspond à un sur-risque de décès considérable, de l'ordre de 10 ! Certains accidents mortels auraient pu être évités avec la ceinture (non éjection du conducteur), des VL sont parfois retrouvés peu accidentés ou presque intacts.

L'airbag et la ceinture de sécurité ont des fonctions différentes mais complémentaires et assurent une protection maximale : **airbag oui, mais avec ceinture !** La ceinture assure un rôle crucial avant l'ouverture de l'airbag qui protège tête et thorax. Sans ceinture, le choc serait infiniment plus violent. En aucun cas, l'airbag ne se suffit à lui-même.

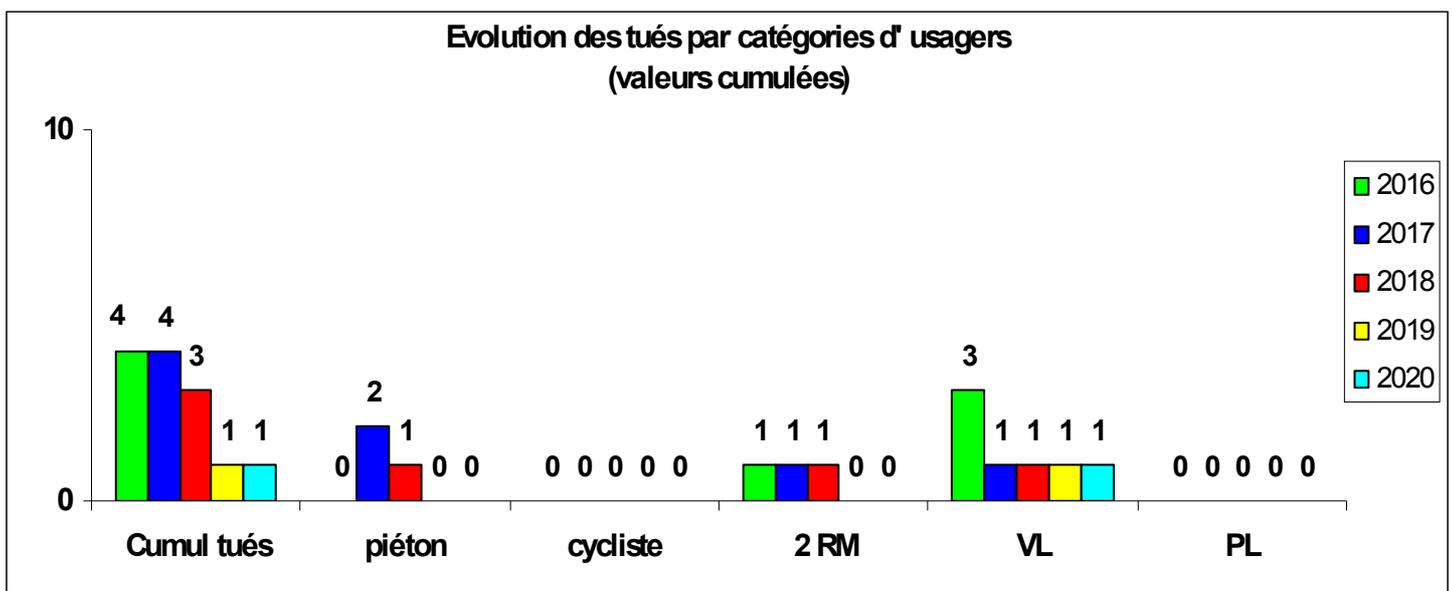
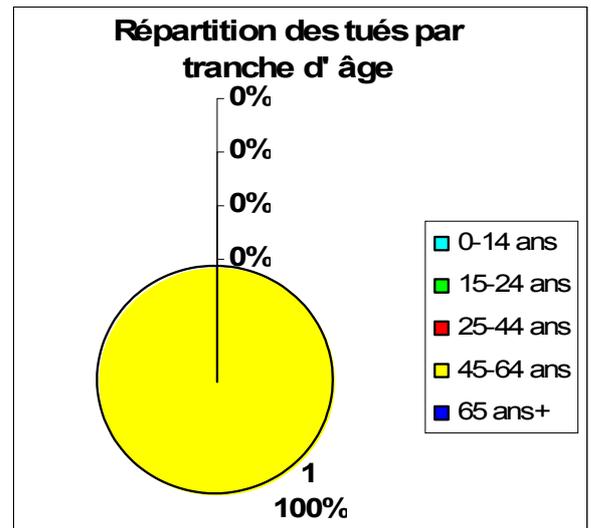
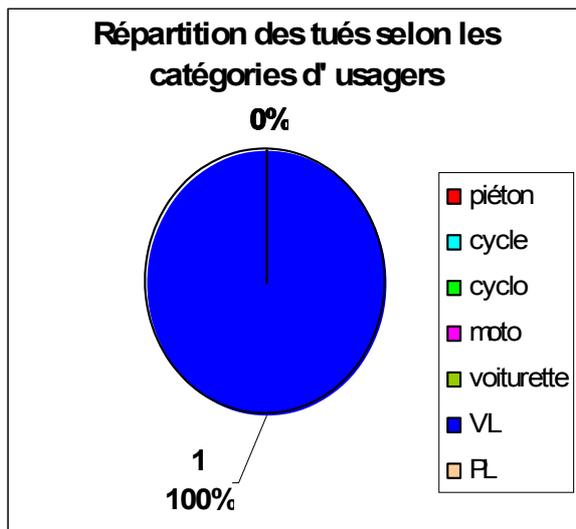
ATTACHEZ SYSTEMATIQUEMENT VOTRE CEINTURE A L'AVANT ET A L'ARRIERE!

Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :
<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>
ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.**

Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2020) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :



La mortalité routière de janvier 2020 (1 tué) est en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (3 tués)

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
 provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
 survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés (BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

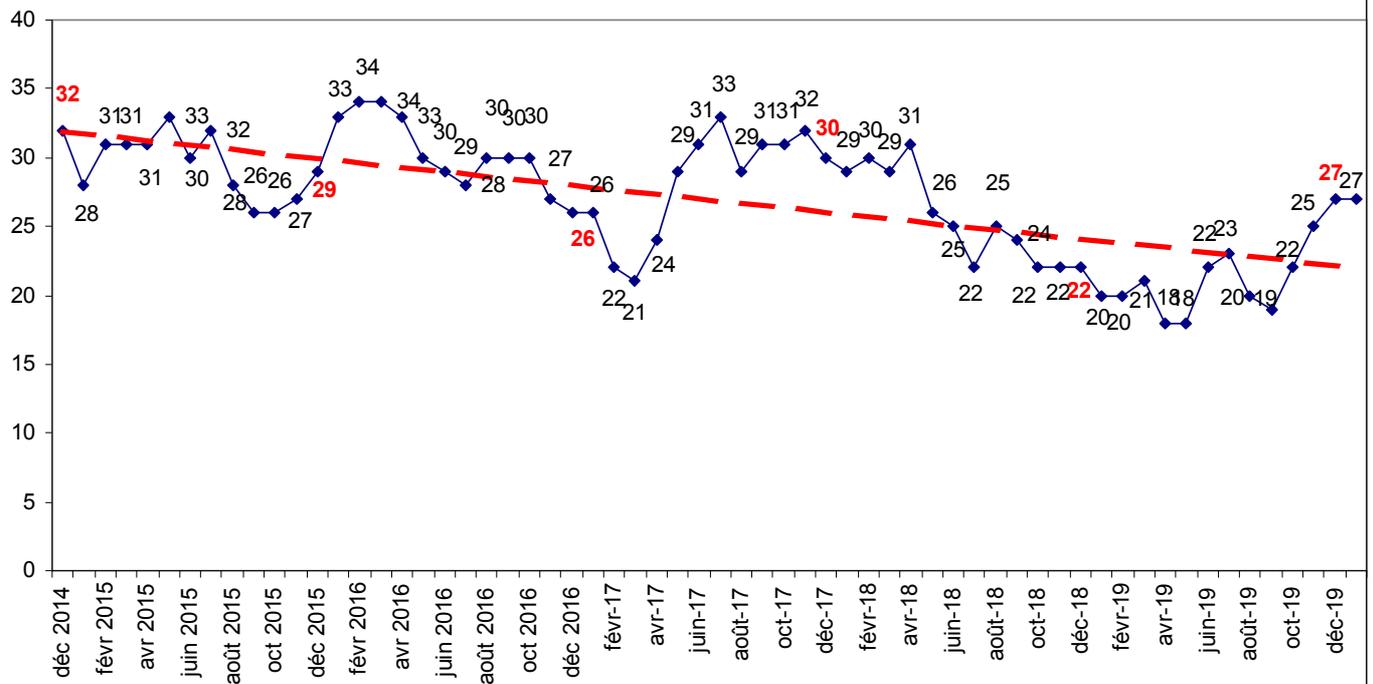
Blessés légers (BL) : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents

Evolution des tués sur 12 mois glissants, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)



CARTE DES ACCIDENTS MORTELS DU 01 JANVIER AU 31 JANVIER 2020

Martinique

Superficie: 1128 km²
Population: 387000 hab.

Catégories d'usagers

 VL (1)

 L' accident mortel encadré en vert est du mois de janvier 2020

 Routes nationales

 Routes départementales

